

Zeitschrift: Wissen und Leben
Herausgeber: Neue Helvetische Gesellschaft
Band: 23 (1920-1921)

Artikel: Les Profiteurs de la haine
Autor: Bovet, E.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-749773>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LES PROFITEURS DE LA HAINE

Cinq jours durant nous avons échappé aux lettres, aux journaux, à tout ce qui sue l'encre, la réclame et le mensonge officiel. Levés dès l'aube encore incertaine, nous avons couru la montagne, sac au dos, plus haut que les aroles, plus haut que les gentianes, depuis l'âpre solitude où sifflaient les marmottes jusqu'au désert du glacier où l'orage roulait sa sainte colère d'une cime à l'autre. Et nous avons chanté sur les crêtes, avec la joie des torrents.

Maintenant que nous sommes fixés à deux mille mètres, j'ai feuilleté distraitement quelques journaux montés de la plaine; tout de suite, mes yeux y ont retrouvé les vieilles rubriques: „Calomnies“, — „Verleumdungen“, — „Atrocités“, — „Scheußlichkeiten“, rubriques systématiquement haineuses, distillées par des empoisonneurs professionnels et docilement injectées aux Européens par ces mêmes journaux qui célèbrent en première page le „progrès lumineux“, la „mission séculaire“, l'humanité et la charité chrétienne. Des hypocrites? Des naïfs? Non; mais de simples machines à imprimer, bien graissées par tous ceux qui sont les profiteurs de la haine.

* * *

Qu'est-ce donc que cette „comédie“ du tribunal de Leipzig? C'est la tragi-comédie des politiciens, des militaristes et des affaristes de tous pays. Il s'agit de maintenir à vif, pour toutes éventualités, une plaie qui menaçait de se cicatriser. Forme nouvelle du bourrage de crânes. Le simple bon sens suffit pour reconnaître la manœuvre.

Même pendant la guerre, *Wissen und Leben* a toujours refusé de parler en détail des „atrocités“. Non point que je les aie mises en doute, mais parce qu'elles ne sont, à mes yeux, que la conséquence fatale de l'atrocité suprême et totale, qui s'appelle *la guerre*. — Longtemps avant 1914, l'Etat-major allemand énonçait déjà cette théorie (qui fut aussi celle de Louvois dans le Palatinat et celle des Anglais contre les Boers), que la guerre est d'autant plus courte qu'elle est plus impitoyable. L'humanité exigerait donc la cruauté; raisonnement d'une logique toute militaire; la réalité récente en a démontré la fausseté, mais enfin c'est un „principe“,

et, si les Allemands ont été les seuls à l'ériger en système, on ne l'en retrouve pas moins sous des képis de formes très diverses et même de forme helvétique. Est-ce une aggravation ou au contraire une excuse pour les atrocités commises? Je ne sais et je laisse aux avocats le soin de plaider le pour et le contre; — de quelque façon qu'on la pratique, avec ou sans principe, la „guerre humaine“ est une absurdité digne des cervelles hottentotes qui s'épanouissent dans nos casernes européennes.

Que vouliez-vous donc des juges de Leipzig? Voici un général (mutilé, donc un „héros“) qui affirme sur l'honneur n'avoir pas donné l'ordre de tuer les prisonniers. Un général saurait-il mentir? Demandez-le à ceux du procès Dreyfus! Donc, le général est innocent, et acquitté. Et voici un capitaine, qui croit avoir reçu un ordre et qui a obéi à cet ordre tout en le réprouvant dans sa conscience; l'obéissance aveugle n'est-elle pas à la base de la discipline militaire? On a pourtant puni le capitaine, parce qu'il a moins de galons que le général; mais cette punition, que vous trouvez trop légère, est purement opportuniste; elle est illogique. Sans aucun doute, le fait va se répéter souvent au cours de ce procès que vous baptisez „comédie“, tandis que je le nomme une absurdité.

Mais alors, les coupables? la justice? A ne prendre d'abord que l'Allemagne (qui détient certainement le record), vous n'atteindrez jamais, vous ne pourrez jamais atteindre tous les coupables, ni surtout les *vrais* coupables; les châtiments individuels seront forcément, à la fois, trop légers et pourtant injustes. Vous croyez ou vous prétendez faire un exemple salubre et pacificateur; erreur profonde; vous excitez la haine et l'esprit de revanche. D'abord parce qu'il est absurde de juger d'après les critères de la „justice“, en temps de paix, des actes de guerre qui sont essentiellement, fatalement, des actes de sauvagerie, commis soit par ordre, soit dans un état de pathologie spéciale et nécessaire à la guerre; — et ensuite parce que votre „justice“ est unilatérale; elle ne s'exerce que sur le vaincu, alors que les vainqueurs de tous pays auraient plus d'un compte à régler avec leurs propres militaires.

Au catalogue des „crimes allemands“, dressé par les Alliés, les Allemands viennent d'opposer un catalogue des „cruautés françaises“ (pourquoi seulement „françaises“?!). Cette liste ne vaut

pas plus que l'autre, aux yeux de l'historien et du psychologue,¹⁾ mais enfin elle doit contenir, dans le tas, une série de faits authentiques, et ce serait le cas de dire: *Audiat et altera pars*; je renonce pourtant à en faire état et me contente de rappeler que la „Ligue des Droits de l'Homme“ (cette admirable élite française) dans ses *Cahiers*, et que le vaillant *Progrès civique* ont établi une liste de „crimes de la guerre“, commis par des Français contre des Français, et que ces crimes sont encore impunis! Tout commentaire serait superflu.

Pour être efficace, l'exemple de justice qu'on prétend faire devrait s'appliquer à *tous* les coupables, aussi bien aux vainqueurs qu'aux vaincus. Tant qu'il reste unilatéral, il est odieux et n'est qu'un moyen de cultiver la haine; au profit de qui?

C'est un premier fait, dont l'évidence s'impose. Et pourtant, même si l'on voulait appliquer la justice à tous les coupables, on n'aboutirait fatalement qu'à une cote mal taillée: parce qu'une quantité de témoignages sont contradictoires et incontrôlables, parce que plusieurs coupables ont agi „par ordre“, parce que d'autres coupables (les plus haut placés) échappent à toute enquête, et enfin parce que la guerre dans son ensemble n'est qu'une monstruosité anonyme. — La psychologie de la guerre crée forcément un état d'âme criminel. Afin que l'homme tue l'homme, on saoule le soldat d'alcool, de haine, d'exemples brutaux, on déchaîne en lui tous les instincts de la brute, on sacre „héros“ non seulement les martyrs sublimes mais aussi le souteneur d'hier qui sera l'apache de demain; puis, quand cette ruée sauvage a fait son œuvre de mort, au moment où les peuples sanglants, affamés, n'aspirent qu'à la paix et au travail, voici qu'on charge des juges de fouiller dans ce charnier puant du passé, . . . au profit de qui?

Au profit de ceux qui vivent de la haine: ce sont tous les fabricants d'engins meurtriers (depuis la bayonnette jusqu'au cuirassé), tous les fournisseurs militaires (depuis la couverture de laine jusqu'à l'alcool frelaté), tous les agioteurs et accapareurs de la petite et de la haute finance, tous les journalistes tarés, les in-

¹⁾ Parmi ces „cruautés françaises“ je trouve une perle: des officiers allemands, prisonniers, se plaignent d'avoir été traités de „gamins“ par un sous-officier français! Cette indignation illustre leur mentalité et leur manque total de sens du ridicule.

capacités galonnées, les politiciens qui pêchent en eau trouble, et enfin ces diplomates vaniteux, cervelles pétrifiées d'une Europe d'avant 1789; exploiters cyniques de la violence, soutenus par le chœur bêlant des médiocres qui disent d'un air entendu: „Il y aura toujours la guerre“ et qui sauvent leur peau en envoyant à la boucherie.... les enfants des autres. Voilà ceux qui ont un intérêt à ce qu'un torrent de calomnies, de haine et de sang coule sans cesse entre la France et l'Allemagne; ils sont les pirates de ce fleuve infernal.

La justice? Pour autant qu'elle pouvait se faire, la justice est faite. L'Allemagne, qui porte la responsabilité non pas unique mais principale de la guerre, l'Allemagne est vaincue; et c'est au vainqueur à désarmer maintenant, non seulement les casernes, mais surtout les *âmes* allemandes. Il a vingt ans pour cela. Si d'ici vingt ans la guerre recommençait, c'est le vainqueur de 1918 qui en serait responsable devant l'humanité. Voulez-vous recommencer la méthode de Bismarck, qui trouvait que la France se relevait trop vite, qui cherchait des prétextes pour l'humilier, pour la moucher, et qui n'a réussi qu'à lui attirer des alliés?

Vingt ans de répit, c'est peu; il n'y a pas un instant à perdre. Il faut extirper des consciences la superstition de la violence. Tant que la paix dépendra des bayonnettes et des képis galonnés, nous serons à la merci d'un politicien vaniteux, d'un diplomate gâteaux, pantins dont un affariste tire les ficelles.

A tous les vrais coupables d'hier, à ceux d'aujourd'hui qui rêvent d'une nuée d'avions faisant pleuvoir la mort, nous voulons imposer le seul châtement efficace: *la paix*, la paix fortement voulue par tous ceux qu'unit une même religion, celle de la fraternité humaine; la paix, avec le mépris pour tous ceux qui osent attenter à la vie humaine.

Je demande à la Ligue des Droits de l'Homme d'entreprendre une croisade dans l'Europe entière. D'ici vingt ans, quand l'Esprit malin criera: „Aux armes!“ il faut que l'Homme réponde: „Non! Plus jamais! Je suis né pour créer et non point pour tuer; j'ai dépassé les sombres vallées de la Haine et je monte à la cime lumineuse de l'Amour.“

CHANDOLIN

E. BOVET

□ □ □